

Rapport de consultation
de la CRÉ Montérégie Est



Stratégie d'action jeunesse



Octobre 2005

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	3
POSITIONNEMENT DE LA CRÉ PAR VOIX DE RESOLUTION SUR LE MEMOIRE DE LA TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE REGIONAUX DU QUEBEC	4
INTRODUCTION	9
1. ORIGINE DES CONSULTATIONS DE LA CRÉ	11
1.1 La consultation publique du 18 octobre 2005	11
2. PORTRAIT DE LA CRÉ	12
2.1 La CRÉ Montérégie Est	12
3. PORTRAIT DE LA JEUNESSE EN MONTEREGIE EST	13
3.1 La jeunesse.....	13
3.2 Les données statistiques.....	15
4. ORIENTATIONS	20
4.1 Améliorer le soutien offert aux jeunes.....	20
4.2 Améliorer la santé et le bien-être des jeunes	22
4.3 Favoriser la réussite éducative des jeunes	25
4.4 Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.....	29
4.5 Accroître la présence des jeunes dans la société	32
5. RECOMMANDATIONS PROPOSEES	35
5.1 Les recommandations.....	35
CONCLUSION.....	38
ANNEXE 1	
Composition du comité intersectoriel en date du 11 octobre 2005	39
ANNEXE 2	
Organisations ciblées pour la consultation du 11 octobre 2005.....	40

Avant-propos

La CRÉ de la Montérégie Est tient à remercier M^{me} Vanessa Pelland, professeure au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et ses étudiants, pour nous avoir accueilli dans le cadre du cours de formation intitulé : La vie politique au Québec et au Canada ainsi que tous les participants et intervenants ayant pris part à notre consultation intersectorielle.

Merci pour votre précieux apport à la réalisation du présent document.

*La jeunesse est plus apte à inventer qu'à juger, à exécuter qu'à conseiller,
à lancer des projets nouveaux qu'à poursuivre les anciens.*

Citation de :

Francis Bacon, Philosophe anglais (1561-1626) et homme d'État.

Un des pionniers de la pensée scientifique moderne.

Stéphanie Jetté, M.B.A., B.A.
Conseillère en développement
Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

Consultations de la CRÉ Montérégie Est sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Le gouvernement du Québec ayant fait de la jeunesse une priorité, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est a mené une réflexion au sein de deux groupes distincts.

Ainsi, le 6 octobre dernier, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est a procédé à une consultation au sein d'un groupe d'étudiants du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre du cours de formation intitulé : La vie politique au Québec et au Canada.

En second lieu, le 11 octobre dernier, la CRÉ Montérégie Est a mené une consultation au sein d'un comité intersectoriel incluant la participation de divers intervenants et acteurs du milieu en lien avec les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'intervention et de l'insertion socioprofessionnelle et du marché du travail. Cette réflexion avait pour objectif de répondre aux questions proposées dans le document de consultation « Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 » et par le fait même, d'émettre des pistes de solution communes selon les cinq orientations. Cette rencontre a été dirigée par M^{me} Stéphanie Jetté, conseillère à la CRÉ Montérégie Est.

Dans un effort soutenu en matière de concertation, soulignons qu'antérieurement, la CRÉ Montérégie Est s'est positionnée par voix de résolution sur le mémoire de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.

Les éléments marquants de cette résolution qui a été produite au mois de juin dernier sont les suivants :

CONSIDÉRANT que la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec a sollicité, via le Forum jeunesse Montérégie, la CRÉ de la Montérégie Est pour appuyer ses propositions dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 ;

CONSIDÉRANT que la Montérégie Est compte une population de 75 208¹ personnes, âgées entre 15 à 24 ans, soit 12,8 % de la population du territoire ;

CONSIDÉRANT que les propositions portant sur l'orientation en matière de santé consistent à :

- instaurer des relais entre les jeunes et les services qui leur sont offerts ;
- assurer un financement de base adéquat aux organismes travaillant auprès des jeunes ;

¹ Source : Institut de la statistique du Québec, *Profil des régions et des MRC*, 2004.

- développer les loisirs, les sports et la culture comme méthode d'intervention en santé chez les jeunes.

CONSIDÉRANT que la présence d'activités diversifiées engendre une meilleure santé mentale, favorise l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance ;

CONSIDÉRANT que le Québec occupe un haut taux de suicide et que les catégories d'âge se situant entre 15 à 19 ans et entre 20 à 29 ans représentent le tiers des décès² ;

CONSIDÉRANT que le sous-financement des intervenants du milieu communautaire ne permet pas de répondre aux besoins actuels des jeunes ;

CONSIDÉRANT que les propositions portant sur l'orientation en matière d'éducation consistent à :

- favoriser le développement et le maintien de programmes hybrides (musique, sports, arts, etc.) et accroître les paramètres de financement de ces programmes en encourageant la multiplication des cours dans les programmes réguliers dès le début du secondaire ;
- faciliter la tenue d'activités parascolaires ;
- lever les obstacles à la formation pour maintenir l'universalité du droit à l'éducation ;
- promouvoir et positionner l'école comme milieu de vie sain et motivant.

CONSIDÉRANT que l'éducation est l'une des priorités du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que les activités parascolaires jouent un rôle déterminant sur la santé des jeunes tout en permettant d'éviter le flottement entre la fin des cours et le retour à la maison ;

CONSIDÉRANT que l'éloignement des lieux d'enseignement, plus précisément dans les régions rurales et éloignées, a pour effet d'augmenter l'exode des jeunes, les coûts de déplacement et de logement;

CONSIDÉRANT que la proximité géographique des lieux d'enseignement influence le niveau de scolarité de la population du milieu ;

² Institut national de santé publique du Québec, *L'épidémiologie du suicide au Québec, 2001*.

CONSIDÉRANT que le maintien de la mesure du gouvernement du Québec concernant les incitatifs fiscaux pour l'établissement des jeunes diplômés en régions éloignées est une stratégie importante pour la démographie et la prospérité de ces régions ;

CONSIDÉRANT que la proposition portant sur l'orientation en matière d'insertion professionnelle consiste à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;

CONSIDÉRANT que la qualification professionnelle est un élément clé pour pénétrer le marché du travail ;

CONSIDÉRANT qu'il y aura une pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises et dans les régions du Québec, il est important de développer des créneaux d'excellence en formation selon les besoins des entreprises et des régions ;

CONSIDÉRANT que la formation est un moteur pour le développement économique du Québec, il est déterminant d'avoir une lecture et une connaissance régionale du marché du travail ;

CONSIDÉRANT que les jeunes entrepreneurs ont des besoins grandissants afin d'atteindre une saine croissance et gestion de leur entreprise. Le mentorat et le tutorat demeurent donc des approches à développer et à réaliser ;

CONSIDÉRANT que bien que le développement de l'entrepreneuriat jeunesse par la promotion du modèle coopératif en économie sociale est un créneau à favoriser, il demeure que les Forums jeunesse doivent tenir compte des acteurs présents sur le terrain en développement économique tels que les Centres locaux de développement (CLD) afin d'éviter toute duplication des services ;

CONSIDÉRANT que les propositions portant sur l'orientation de la présence des jeunes dans la société consistent à :

- accroître la présence des jeunes dans le monde (au Québec) ;
- favoriser la place des jeunes dans les lieux décisionnels ;
- renforcer les Forums jeunesse dans leur rôle de développement régional ;
- favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région ;
- assurer une offre adéquate de services publics partout en région ;
- appuyer les initiatives visant la migration des jeunes en région ;
- soutenir la famille.

CONSIDÉRANT que les jeunes quittent les régions éloignées par manque de travail ou en raison du vieillissement de la population, le défi passe notamment par la rétention et le retour des jeunes en région ;

CONSIDÉRANT que le fait de favoriser la participation des jeunes dans les lieux décisionnels aura pour effet de les impliquer et de les responsabiliser davantage dans leur milieu, la création d'un poste d'agent de participation citoyenne pour chacun des territoires de CRÉ du Québec est souhaitable ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec doit mettre en place des outils favorisant la participation, l'implication et l'engagement des jeunes ;

CONSIDÉRANT que le Québec subi un déclin démographique qui risque de mettre en péril son économie et l'ensemble de ses programmes sociaux ;

CONSIDÉRANT que le Code du travail devrait être révisé afin d'y intégrer des règles facilitant la conciliation famille-travail-études ;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une campagne de promotion sur la famille ayant pour objectif de redorer l'image parentale, de valoriser la famille et de promouvoir la natalité est une avenue plus que positive ;

CONSIDÉRANT que jusqu'à maintenant, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) a obtenu de très bons résultats en matière de création d'emplois, d'apprentissage auprès des jeunes en matière de gestion de fonds de développement et qu'il a touché directement plus de 235 000 jeunes, la reconduction de l'enveloppe budgétaire du présent Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est incontournable ;

CONSIDÉRANT que dans la nouvelle dynamique du développement régional apporté par l'adoption de la loi 34³ et par souci de cohérence, les fonds de développement, tel que le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), doivent être confiés à des structures imputables ;

³ Site Internet, gouvernement du Québec, www.gouv.qc.ca

ET FINALEMENT :

CONSIDÉRANT que la jeunesse est une priorité du gouvernement du Québec⁴, la CRÉ de la Montérégie Est appuie le gouvernement au sein des cinq grandes orientations et stratégies suivantes :

- | | |
|---------------|---|
| ORIENTATION 1 | AMÉLIORER LE SOUTIEN OFFERT AUX JEUNES <ul style="list-style-type: none">- renforcer des liens intergénérationnels- établir plus de services destinés aux jeunes |
| ORIENTATION 2 | AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES <ul style="list-style-type: none">- acquérir de saines habitudes de vie- soutenir les jeunes en difficulté- lutter contre le suicide |
| ORIENTATION 3 | FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES <ul style="list-style-type: none">- développer des liens entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie- prévenir le décrochage scolaire |
| ORIENTATION 4 | FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES <ul style="list-style-type: none">- améliorer la préparation des jeunes au marché du travail- soutenir l'insertion professionnelle |
| ORIENTATION 5 | ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ <ul style="list-style-type: none">- accroître la présence des jeunes dans la société- accroître la présence des jeunes dans le monde- accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie- favoriser le retour des jeunes en région |

À l'instar des considérants ci-dessus mentionnés et des éléments qui sont ressortis lors des consultations de la CRÉ Montérégie Est, cette dernière favorise la concertation, le partenariat, la communication et le développement durable des initiatives portant sur la jeunesse entre les divers ministères et intervenants du milieu, et ce, afin de permettre une meilleure coordination des projets locaux et régionaux.

Suite à sa participation à la consultation publique, la CRÉ de la Montérégie Est compte supporter les intervenants et les acteurs du milieu lorsque le gouvernement du Québec adoptera sa stratégie d'action jeunesse. Cette démarche entre parfaitement dans un cadre de concertation et confirme la volonté de faire de la CRÉ Montérégie Est. Bref, ce rapport constitue une étape importante dans un effort de concertation qui doit être poursuivi tant au niveau local, régional, que national.

⁴ Gouvernement du Québec, Secrétariat à la jeunesse du Québec, *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008*.

Introduction

Mise en place par l'adoption de la loi 34, la CRÉ veut permettre à la région d'exercer une plus grande liberté quant à la prise de décisions relatives au développement local et régional. Conçue de façon à regrouper les décideurs publics et socioéconomiques, elle se doit d'en favoriser la concertation en s'appuyant sur les structures existantes pour renforcer la démocratie locale. Interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec, la CRÉ constitue donc la voie retenue par le législateur pour réaliser ses objectifs de décentralisation et de régionalisation de l'appareil étatique.

La CRÉ se veut donc un lieu de concertation régionale entre les partenaires locaux. Pour y parvenir, elle a privilégié, après consultations, une approche de développement faisant consensus, soit celle du développement durable qui constitue une mission nouvelle et moderne de l'action civile et gouvernementale. Il s'agit donc d'un important changement de culture qui devra imprégner toutes les mesures et toutes les initiatives visant à faire progresser notre société régionale.

Par ailleurs, soulignons que la CRÉ de la Montérégie Est a adopté, le 19 octobre dernier, son plan quinquennal. Celui-ci a été bâti autour de trois grands axes d'intervention et de six éléments intégrateurs qui servent à conditionner de façon transversale les axes d'intervention puisqu'ils s'appliquent sur l'ensemble des actions qui seront menées par la CRÉ. À cet effet, on retrouve, dans l'un des six éléments intégrateurs, des questions relatives à la jeunesse. Celle-ci s'exprime par l'élément intégrateur suivant :

- **Priorité à la jeunesse**

Créer les conditions nécessaires pour permettre aux jeunes de prendre leur place dès le plus jeune âge.

Dans les faits, il est essentiel pour le développement de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures. On y retrouve donc une notion d'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle qui doit imprégner toute l'action publique.

C'est donc toute la société qui est interpellée, du gouvernement aux citoyens et citoyennes, en passant par les acteurs et actrices socioéconomiques et les collectivités locales et régionales.

Dans le cadre de ses responsabilités et dans le respect des réalités qui sont les siennes, la CRÉ de la Montérégie Est entend, pour chacun de ses axes de développement, coexister en harmonie avec les régions voisines et les différents partenaires gouvernementaux. Elle compte donc développer des relations d'action concertée et de solidarité mutuelle avec tous les intervenants impliqués. Ainsi, des partenariats pourraient être conclus avec d'autres CRÉ ou organisations gouvernementales.

Finalement, dans le cadre de cette consultation, la CRÉ de la Montérégie Est apportera son point de vue, dans une perspective à long terme, qui est étroitement lié au développement durable. Ainsi, le rapport qui est présenté dans les pages suivantes ne se veut pas une étude exhaustive sur la jeunesse. Il fait davantage référence à une synthèse des éléments recueillis lors de rencontres tout en mettant en lumière des constats et en proposant des pistes de solution ainsi que des recommandations qui seront acheminés au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, responsable du dossier de la jeunesse.

1. Origine des consultations de la CRÉ

1.1 La consultation publique du 18 octobre 2005

Le premier ministre, M. Jean Charest, a fait de la jeunesse une priorité. En effet, il a annoncé la tenue de diverses consultations publiques portant sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, et ce, au sein de différentes villes et municipalités de la province de Québec. Ces consultations ont pour objectif premier de valider les orientations et les choix stratégiques proposés et en second lieu, de contribuer à l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Déjà, certaines consultations publiques ont été réalisées et le gouvernement compte bien s'alimenter des mémoires et des documents qui seront déposés pour positionner son prochain plan d'action.

À ces propos, la CRÉ de la Montérégie Est est interpellée par la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 en raison du nombre croissant de la population de son territoire, du nombre élevé d'organisations en lien avec la jeunesse, de l'étendue des réseaux d'enseignement secondaire et collégial et du nombre impressionnant d'entreprises présentes sur son territoire.

Afin d'émettre des réflexions et des recommandations sur le sujet de la jeunesse, la CRÉ de la Montérégie Est a donc initié deux rencontres dont la première avec un groupe d'étudiants au niveau collégial et la seconde avec la participation de divers partenaires et organisations du milieu dans le but de connaître leurs réalités locales. Ces deux rencontres ont eu pour effet de faire ressortir des actions et des pistes de solution intéressantes.

2. Portrait de la CRÉ

2.1 La CRÉ Montérégie Est

La région de la Montérégie Est est bordée au nord par le fleuve St-Laurent, au sud par les États de New York et du Vermont, à l'est par le Centre-du-Québec et de l'Estrie et enfin à l'ouest par l'agglomération de Longueuil et les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Répartie en 9 MRC (dont 3 sont incluses, en tout ou en partie, dans le territoire de la CMM) regroupant 108 municipalités, le territoire de la Montérégie Est représente environ 8 % de la population totale du Québec, soit 587 842 habitants et s'étend sur une superficie de 7 125 km². Ainsi, la CRÉ Montérégie Est, est en termes de population, la 3^e plus importante du Québec après celle de l'Île de Montréal et de la Capitale Nationale.

La Montérégie Est se caractérise par des milieux urbains et ruraux bien structurés, lesquels sont caractérisés par trois situations géopolitiques bien distinctes. Tout d'abord, on retrouve la banlieue immédiate de Montréal qui est composée des MRC de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu. En second lieu, la Montérégie Est présente une couronne de quatre villes satellites, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Chacune de ces villes dessert de vastes superficies agricoles et joue un rôle majeur dans l'économie régionale. Finalement, on distingue un territoire à caractère principalement rural lequel est composé des MRC d'Acton, de Rouville et de Brome-Missisquoi. Le territoire de la Montérégie Est présente donc une belle diversité, laquelle s'accompagne souvent d'un nécessaire arbitrage entre les milieux ruraux et urbains.

3. Portrait de la jeunesse en Montérégie Est

3.1 La jeunesse

En 2004, tel que mentionné précédemment, le territoire de la Montérégie Est représentait environ 8 % de la population totale du Québec, soit 587 842 habitants. De cela, le groupe d'âge des 15-34 ans représentait, pour la même année, 25 % de la population totale, soit 147 111 individus (voir tableau 1). La part des hommes représentait 76 093 individus comparativement à 71 018 femmes.

Le tableau 3 démontre que le quart de la population, tous les territoires confondus, subiront en 2026, une hausse remarquable du vieillissement de la population. En effet, en 2026 les prévisions démontrent que le groupe d'âge des 65 ans et plus atteindra 25,2 % sur le territoire de la Montérégie Est, 24,1 % pour l'ensemble de la Montérégie et 24,4 % pour l'ensemble de la population québécoise.

Aussi, les données comparatives entre la période de 2004 à 2026 sont alarmantes. On constate que sur le territoire de la Montérégie Est, le taux de croissance de la population est moins élevé que celui de l'ensemble de la région. On constate seulement une augmentation de 5,6 % pour la Montérégie Est, comparativement à 8,7 % et 10,2 % pour les territoires du grand Longueuil et de la Montérégie Ouest.

En effet, cette perspective démographique engendre une décroissance magistrale en 2026 pour le territoire de la Montérégie Est en ce qui a trait aux groupes d'âge des 0-14 ans, 15-24 ans et 25-44 ans, soit une baisse démographique respective de 15,7 %, de 20,1 % et de 11,4 %. Cette baisse, soulignons-le, est largement supérieure à celles anticipées sur le territoire des deux autres CRÉ de la Montérégie ainsi que pour l'ensemble de la province du Québec.

Si ces tendances statistiques voient le jour, la démographie, la main-d'œuvre et l'économie du territoire subiront des répercussions néfastes. S'il y a absence de stratégies immédiates, plusieurs éléments viendront déséquilibrer la structure socioéconomique, d'autant plus que l'on prévoit en 2026 une hausse fulgurante de 116,3 % dans le groupe d'âge des 65 ans et plus en Montérégie Est. Cette tendance haussière est plus importante que pour l'ensemble du Québec.

Le tableau 4, pour sa part, valide à l'échelle des MRC du territoire de la Montérégie Est la décroissance marquée des groupes d'âge se situant entre 0 et 29 ans.

Du point de vue éducationnel, on dénombre sur le territoire quatre cégeps, cinq commissions scolaires et un centre de formation au pénitencier de Cowansville. En lien avec le tableau 5, on constate une légère croissance au cours des années, au niveau de la fréquentation d'élèves dans les écoles maternelles au sein des trois territoires cibles.

Par contre, on observe que plus on élève le niveau de scolarité, plus la tendance tend à une décroissance de la population étudiante au niveau du primaire et surtout au niveau du secondaire, et ce, sur une période s'échelonnant de 2007 à 2015, tous territoires confondus. En effet, on constate entre les années 2007 à 2011, une baisse de la population étudiante au niveau primaire.

Là où l'on retrouve une grande démarcation, c'est au niveau de l'enseignement secondaire où l'on note une décroissance de plus en plus prononcée entre les années de 2007 à 2015. Ce n'est qu'à partir de l'année 2017 que l'on constate un certain regain de l'augmentation de cette classe de population étudiante. Cette prévision touche aussi l'ensemble des territoires identifiés.

À l'instar de ces prévisions, on pourrait supposer, par hypothèse, que la tendance sera aussi à la baisse au sein des institutions d'enseignement, tels que les cégeps et les universités de la province du Québec.

En termes d'emploi, on constate, au tableau 8, que les taux d'emploi pour les 15-19 ans en Montérégie Est sont évidemment moins élevés que pour les autres groupes d'âge puisque plusieurs jeunes dans cette tranche d'âge sont à l'école à temps plein et ne travaillent pas encore à temps partiel. Par ailleurs, on remarque que le taux d'emploi global pour les groupes d'âge (15 à 29 ans) pour l'année 2001 est de 63,3 % avec un taux de chômage de 6,2 %.

3.2 Les données statistiques

Tableau 1 : Population de la Montérégie Est par groupe d'âge (0 à 34 ans) et par sexe - 2004

SEXE/ÂGE	0-14 ANS		15-19 ANS		20-24 ANS		25-29 ANS		30-34 ANS		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Hommes	54 208	51,4	19 394	51,4	20 393	52,6	18 417	52,0	17 889	50,8	130 301	51,6
Femmes	51 262	48,6	18 334	48,6	18 388	47,4	16 998	48,0	17 298	49,2	122 280	48,4
TOTAL	105 470	100,0	37 728	100,0	38 781	100,0	35 415	100,0	35 187	100,0	252 581	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Profil des régions et des MRC par groupe d'âge et par sexe, 2004*

Tableau 2 : Population par MRC et par groupe d'âge - 2004

MRC	ACTON	BAS- RICHELIEU	BROME- MISSISQUOI	HAUT- RICHELIEU	HAUTE- YAMASKA	LAJEMMERAIS	LES MASKOUTAINS	ROUVILLE	VALLEE- DU- RICHELIEU	TOTAL MONTEREGIE EST
POPULATION TOTALE	15 408	50 881	47 573	107 229	83 659	68 191	80 745	31 362	102 794	587 842
0-14 ANS	2 822	6 982	7 865	19 523	14 684	15 055	13 733	5 886	20 718	107 268
15-24 ANS	2 078	5 940	5 818	14 198	11 044	8 487	10 934	4 165	12 544	75 208
25-44 ANS	4 098	12 481	11 812	30 813	23 712	22 508	22 307	8 866	31 191	167 788
45-64 ANS	4 383	17 074	14 555	29 088	23 449	17 486	22 256	8 754	28 364	165 409
65 ANS ET PLUS	2 027	8 404	7 523	13 607	10 770	4 655	11 515	3 691	9 977	72 169

Source : Institut de la statistique du Québec, *Profil des régions et des MRC, 2004*

Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, 2003

Tableau 3 : Perspectives démographiques par territoire et par groupe d'âge, comparatif 2004-2026

	Total			0-14 ans			15-24 ans			25-44 ans			45-64 ans			65 ans et +		
Territoires	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%
Montréal Est	587 842	620 771	5,6	107 268	90 452	-15,7	75 208	60 110	-20,1	167 788	148 615	-11,4	165 409	165 459	0,03	72 169	156 135	116,3
Longueuil	384 504	418 064	8,7	63 727	59 258	-7,0	51 311	44 144	-14,0	106 936	101 164	-5,4	114 289	111 472	-2,5	48 241	102 026	111,5
Montréal Ouest	379 820	418 516	10,2	75 961	65 852	-13,3	46 613	42 168	-9,5	113 948	104 737	-8,1	100 602	112 906	12,2	42 696	92 853	117,5
Ensemble de la Montréal	1 352 166	1 457 351	7,8	246 956	215 562	-12,7	173 132	146 422	-15,4	388 672	354 516	-8,8	380 300	389 837	2,5	163 106	351 014	115,2
Ensemble du Québec	7 542 760	8 085 849	7,2	1 273 578	1 138 433	-10,6	966 712	820 937	-15,1	2 212 995	1 996 976	-9,8	2 067 386	2 155 323	4,3	1 022 089	1 974 180	93,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Population des MRC, scénario A de référence, perspectives démographiques, Québec, 2026, édition 2003

Tableau 4 : Perspectives démographiques par MRC et par groupe d'âge (0 à 34 ans), comparatif 2004-2026

	Total 0-34 ans			0-14 ans			15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			30-34 ans		
MRC	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%
Acton	6 761	5 671	-16,1	2 789	2 335	-16,3	1 059	822	-22,3	1 065	757	-28,9	928	790	-14,9	920	971	5,5
Bas-Richelieu	18 113	12 004	-33,7	6 830	4 648	-31,9	2 812	1 813	-35,5	3 316	1 724	-48,0	2 685	1 695	-36,9	2 470	2 124	-14,0
Brome-Missisquoi	18 655	15 664	-16,0	7 782	6 484	-16,7	3 069	2 315	-25,6	2 997	2 122	-29,2	2 422	2 128	-12,1	2 385	2 615	9,6
Haut-Richelieu	46 601	39 782	-14,6	19 196	15 959	-16,9	6 864	5 590	-18,6	7 360	5 402	-26,6	6 703	5 697	-15,0	6 478	7 134	10,1
Haute-Yamaska	35 768	32 865	-8,1	14 542	13 595	-6,5	5 359	4 723	-11,9	5 798	4 552	-21,5	5 303	4 549	-14,2	4 766	5 446	14,3
Lajemmerais	32 949	31 625	-4,0	14 826	13 589	-8,3	4 647	4 265	-8,2	4 156	3 780	-9,0	4 199	4 234	0,8	5 121	5 757	12,4
Les Maskoutains	34 740	29 142	-16,1	13 734	11 471	-16,5	5 114	4 140	-19,0	5 864	4 140	-29,4	5 331	4 314	-19,1	4 697	5 077	8,1
Rouville	13 771	11 905	-13,6	5 765	5 029	-12,8	2 235	1 725	-22,8	2 109	1 566	-25,7	1 826	1 568	-14,1	1 776	2 017	13,6
Vallée-du-Richelieu	45 283	40 880	-9,7	20 006	17 342	-13,3	6 569	5 667	-13,7	6 116	5 007	-18,1	6 018	5 505	-8,5	6 574	7 359	11,9
Monterégie-Est	252 641	219 358	-13,2	105 470	90 452	-14,2	34 916	31 060	-11,0	35 465	29 050	-18,1	35 415	30 480	-13,9	35 187	38 500	9,4
Ensemble du Québec	3 233 275	2 915 216	-9,8	1 214 618	1 138 433	-6,3	456 256	405 417	-11,1	506 238	415 520	-17,9	511 918	438 254	-14,4	484 245	517 592	6,9

Source : Institut de la statistique du Québec, Population par groupe d'âge, par MRC, scénario A de référence, perspectives démographiques Québec, 2004-2026, édition 2003

Tableau 5 : Prévisions de l'effectif scolaire par territoire, réseau public, au secteur des jeunes, en formation à temps plein, langue d'enseignement : français

Enseignement-Territoires-Années		2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017	2019	Variation
Maternelle										%
	Montréal-Est	6 366	6 689	6 874	6 805	6 838	6 864	6 875	6 872	7,9
	Ensemble de la Montréal	12 254	12 608	12 948	12 835	12 877	12 921	12 959	12 981	5,9
	Ensemble du Québec	75 985	76 216	77 843	77 601	77 739	77 807	77 974	77 661	2,2
Primaire										
	Montréal-Est	44 416	41 712	40 699	41 219	42 018	42 253	42 326	42 459	-4,4
	Ensemble de la Montréal	85 578	80 500	78 064	78 480	79 605	80 023	80 110	80 369	-6,1
	Ensemble du Québec	480 018	451 048	435 184	436 182	439 648	442 393	442 768	443 231	-7,7
Secondaire										
	Montréal-Est	33 954	33 650	31 432	29 128	27 354	27 273	27 952	28 270	-16,7
	Ensemble de la Montréal	66 341	65 449	61 257	56 799	53 393	52 845	53 775	54 298	-18,2
	Ensemble du Québec	389 448	382 603	359 399	331 843	312 779	307 208	310 514	313 079	-19,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, Prévisions de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire. Septembre 2004

Note : Seules les données statistiques de l'ensemble du Québec incluent toutes les langues d'enseignement.

Tableau 6 : Scolarité de la population de 15 ans et plus par MRC (2001)

MRC	ACTON	BAS- RICHELIEU	BROME- MISSISQUOI	HAUT- RICHELIEU	HAUTE- YAMASKA	LAJEMMERAI	LES MASKOUTAINS	ROUVILLE	VALLEE-DU- RICHELIEU
Total	11 895	41 950	36 570	80 040	62 780	77 965	62 820	23 530	93 610
Moins qu'un certificat d'études secondaires	5 790	14 855	13 640	28 450	22 530	16 915	23 790	8 900	21 600
Certificat d'études secondaires	2 380	8 440	7 390	15 085	12 665	13 515	12 220	4 805	16 900
Formation post- secondaire partielle	645	3 240	3 125	6 840	5 465	6 705	4 830	1 900	8 715
Certificat ou diplôme d'une école de métier	1 280	5 755	3 670	9 385	6 675	8 405	7 155	2 840	10 335
Certificat ou diplôme collégial	1 195	6 010	4 325	11 040	8 365	14 775	8 195	2 850	15 930
Certificat ou diplôme universitaire	605	3 650	4 420	9 240	7 080	17 650	6 630	2 235	20 130

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, 2003

Tableau 7 : Population diplômée de 15 ans et plus (2001)

	Montérégie Est	Montérégie	Ensemble du Québec
Population diplômée 15 ans et plus	491 160 = 100,0 %	1 014 830 = 100,0 %	5 832 345 = 100,0 %
Moins d'un certificat d'études secondaires	31,9 %	31,2 %	31,7 %
Certificat d'études secondaires	19,0 %	18,4 %	17,1 %
Formation post-secondaire partielle	8,4 %	8,9 %	8,7 %
Certificat ou diplôme – école de métier	11,3 %	11,1 %	10,8 %
Certificat ou diplôme collégial	14,8 %	14,9 %	14,5 %
Certificat ou diplôme universitaire	14,6 %	15,5 %	17,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001

Tableau 8 : Taux d'emploi et taux de chômage par groupe d'âge pour la Montérégie Est (2001)

Taux d'emploi (%)				Taux de chômage (%)			
15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Total	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Total
43,8	75,1	82,0	63,3	13,2	10,4	6,5	6,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 2001

4. Orientations

Avant de présenter les éléments recueillis lors des deux consultations que la CRÉ de la Montérégie Est a mis de l'avant, il est important de souligner que déjà, plusieurs intervenants du milieu ont déposé un mémoire dans le cadre des trois consultations publiques tenues en Montérégie sur le projet de Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

La structure proposée pour la compréhension des lecteurs consiste à diviser le rapport en cinq grandes orientations, telles que celles proposées par le gouvernement du Québec. À chacune des orientations, on retrouvera, d'une part, les énoncés et les pistes de solution du groupe d'étudiants du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'autre part, les constats, les problématiques ainsi que les pistes de solution du comité intersectoriel qui certes, aideront à alimenter la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.



- Améliorer le soutien offert aux jeunes

4.1 Améliorer le soutien offert aux jeunes

1^{RE} CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ JEUNESSE

PISTES DE SOLUTION :

Dans le cadre de cette orientation, les étudiants ont fourni comme pistes de solution les éléments suivants : créer des liens intergénérationnels en favorisant le maillage entre des étudiants et des personnes préretraitées et présentes sur le marché du travail, établir des projets de mentorat entre les étudiants et les gens oeuvrant dans différents corps de travail pour l'apprentissage d'un métier ou d'une profession et créer des liens à moyen terme avec une personne retraitée ou sur le marché du travail dont l'objectif premier serait l'apprentissage et la connaissance d'un secteur d'activité.

2^E CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ INTERSECTORIEL

CONSTATS :

- Changements palpables de la philosophie des jeunes vers un retour à des valeurs familiales en raison de l'éclatement de la cellule familiale et du phénomène de la monoparentalité ;
- L'aspect intergénérationnel et la famille immédiate sont les premiers points de repère. C'est à cet égard que le défi est omniprésent ;
- Existence de la peur des aînés face aux jeunes ;
- Problématique en vue du vieillissement de la population. Les familles, plus précisément les parents, qui devront s'occuper à la fois de leurs parents et de leurs enfants ;
- Les écoles, les municipalités et les services publics et parapublics ont de plus en plus de responsabilités et de mandats mais les budgets sont absents ;
- Les aides financières accordées par les gouvernements sont souvent liées à des projets ponctuels au lieu de projets à long terme ;
- Les besoins des jeunes sont grands et multiples. L'obtention d'un financement de base et récurrent est indispensable et le gouvernement ne doit pas se désengager face aux services en lien avec la jeunesse ;
- Au-delà du mentorat, les jeunes ont des préoccupations à savoir concrètement comment est évoqué le développement durable.

PISTES DE SOLUTION :

En matière de renforcement des liens intergénérationnels :

- Se référer aux autres cultures au niveau de la famille, du respect des personnes âgées et dans la transmission des valeurs familiales ;
- Mettre en place des projets significatifs afin que les aînés soient auprès des jeunes tout au cours de leur vie ;
- Changer l'image des aînés au sein de la société ;
- Développer des liens de concertation et favoriser le transfert des compétences entre les groupes reliés à la jeunesse et les groupes de personnes plus âgées ;
- Favoriser la richesse des jeunes et des aînés par le biais de messages publicitaires et par une politique gouvernementale ;

- Favoriser l'intégration des personnes âgées et/ou des retraités dans les centres de la petite enfance (CPE).

En matière de l'établissement des services destinés aux jeunes :

- Réviser la politique gouvernementale travail-famille ;
- Favoriser le mentorat et accroître la présence de plusieurs groupes tels que les chambres de commerce, les regroupements, les entreprises privées et les associations ;
- Favoriser le mentorat d'affaires avant la sortie des étudiants des institutions d'enseignement. La présence de ce mentorat favorise la réussite à 60 % selon des études spécifiques ;
- Favoriser l'émergence des coopératives jeunesse de services ;
- Augmenter l'engagement du gouvernement face à la société car le désengagement favorise à la fois le désengagement des individus ;
- Établir une plus grande cohérence des services par l'entremise de la concertation et éviter la duplication des services en place ;
- Poser des actions immédiates pour le développement durable ;
- Intégrer dans chacune des municipalités et des villes une politique familiale incluant aussi l'aspect intergénérationnel ;
- Favoriser le suivi de tous les projets et analyser la réussite ou l'échec de ces derniers ;
- Obtenir du financement pour des projets durables et non à court terme.



- Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

4.2 Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

1^{RE} CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ JEUNESSE

PISTES DE SOLUTION :

Dans cette orientation, les étudiants ont énuméré des pistes de solution qui se décrivent par une augmentation significative des heures de cours en éducation physique dès l'école primaire et dans toutes les institutions d'enseignement. Aussi, il est préconisé d'encourager les institutions d'enseignement à accorder une place

plus importante à l'activité physique en diminuant les coûts qui y sont rattachés. L'intégration dans les ligues sportives d'une philosophie de participation des individus et non de compétition serait également bien vue, et ce, pour favoriser l'activité physique et l'esprit d'équipe tout comme la mise en place de sports plus variés dans les écoles et les municipalités.

Les jeunes rencontrés croient également qu'il faille favoriser les repas santé dans les écoles, émettre une taxe supplémentaire sur les produits du « fast-food », aborder le sujet de la nutrition dans les écoles primaires pour intégrer en bas âge un choix santé et valoriser les saines habitudes de vie par le biais des médias.

L'augmentation de la présence de psychologues à la fois pour aider les travailleurs en intervention et les jeunes en difficulté serait importante tout comme l'application d'un code réglementaire pour obtenir des pauses de relaxation dans des endroits adéquats en milieu de travail. Également on demande d'encadrer davantage les jeunes et de conscientiser les parents à ne pas laisser les enfants se faire servir et de leur donner tout ce qu'ils veulent, de favoriser des approches de concertation auprès des jeunes et des parents, d'augmenter le nombre d'intervenants pour les élèves en difficulté, d'interpeller des professionnels pour que ces derniers puissent donner des conférences afin de sensibiliser les jeunes sur les difficultés sociales et actuelles, de réintégrer des valeurs de communication et finalement, de sensibiliser la population au suicide.

2^E CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ INTERSECTORIEL

CONSTATS :

- La porte d'entrée est le milieu scolaire, ce lieu étant un lieu d'apprentissage ;
- Difficulté à créer des partenariats avec les commissions scolaires ;
- Méconnaissance des jeunes face aux ressources qui leur sont destinées ;
- Les gens ont souvent des obligations de moyen et non des obligations de résultat. Il y a absence d'engagement ;
- Les jeunes sont déçus de leur environnement. Aucun sentiment d'appartenance et aucune valorisation à leur égard ;
- Besoin d'une politique nationale face aux réglementations et aux lois qui détermineront par exemple les éléments portant sur les concessions alimentaires dans les écoles ;
- Liens apparents entre les habitudes de vie à l'égard des milieux socioéconomiques précaires ;
- La société est en train d'hypothéquer le capital santé au Québec. Omniprésence de la sédentarité. La sédentarité causera les mêmes problèmes que le tabagisme ;
- Augmentation fulgurante des problèmes en santé mentale, 18 % des jeunes ont des idées suicidaires et 41 % ont des problèmes en santé mentale ;

- Selon une étude, les jeunes sont insatisfaits à 12 % de leur environnement familial, à 22 % de leur environnement scolaire et à 36 % de leur communauté ;
- Le loisir est un outil d'intervention sociale ;
- Les jeunes sont un monde en soi de grands consommateurs ;
- La structure politique est déficiente au niveau de l'accessibilité universelle du loisir ;
- La responsabilité collective engendre le succès, soit par le biais des écoles, de la famille, des services communautaires et des intervenants ;
- Problématique existante en lien avec les coûts de transport. Les activités proposées après les cours engendrent des coûts élevés dans certaines régions pour assurer le transport des jeunes pour leur retour à la maison ;
- Les médias ont de grands pouvoirs et une grande influence auprès des jeunes. Leurs implications devraient se faire vers des messages sains (campagnes publicitaires nationales sur les saines habitudes de vie et sur la collaboration entre les individus) ;
- Le gouvernement doit prendre ses décisions par l'écoute du terrain et par la suite fournir des ressources pour les réaliser.

PISTES DE SOLUTION :

En matière de l'acquisition de saines habitudes de vie :

- Mettre en place une nouvelle approche dont celle de « École en santé ». Cette approche dont l'idée est de développer à partir des écoles, un comité intersectoriel qui favorisera l'implantation d'activités à la fois à l'intérieur des écoles et à l'extérieur de ces dernières ;
- Intégrer une politique nationale face aux réglementations et aux lois qui détermineront par exemple les éléments portant sur les concessions alimentaires dans les écoles ;
- Mettre en place des affiches publicitaires et établir une campagne nationale sur la santé et le bien-être des jeunes ;
- Soutenir les structures municipales surtout en milieu rural en lien avec les loisirs et les sports ;
- Utiliser l'espace temps entre la fin des classes et le retour à la maison pour développer des séances d'activités parascolaires. Dans ce cadre d'idées, faire place au bénévolat et à l'intergénérationnel ;
- Augmenter le nombre de plages horaires pour les cours d'éducation physique ;
- Réviser les horaires et les coûts de transport ;
- Diffuser à un large public les expériences positives réalisées au Québec, dans les autres pays et dans les autres cultures.

En matière de soutien pour les jeunes en difficulté :

- Utiliser les ressources et les organisations existantes en faisant de la référence au lieu de travailler de façon individuelle ;
- Promouvoir les moyens et les ressources par le biais des institutions d'enseignement et concevoir un guide spécifique à l'intention des jeunes ;
- Mettre en place des logements abordables pour le mieux-être des jeunes ;
- Mettre en place des moyens pour favoriser la promotion des différentes ressources en lien avec la jeunesse ;
- Fournir aux villes et aux municipalités des moyens financiers pour mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et des politiques familiales ;
- Impliquer davantage les centres de santé et de services sociaux pour aider et soutenir les jeunes dans leurs difficultés ;
- Mettre en place un système de suivi des interventions réalisées auprès des jeunes.

En matière de lutte contre le suicide :

- Maximiser les projets de prévention par une approche humaine dans les milieux scolaires et communautaires ;
- Mettre en place une campagne de prévention pour lutter contre l'homophobie ;
- Intervenir par groupes d'âge au lieu de procéder à des interventions par problématique.



- Favoriser la réussite éducative des jeunes

4.3 Favoriser la réussite éducative des jeunes

1^{RE} CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ JEUNESSE

PISTES DE SOLUTION :

Dans le cadre de cette orientation portant sur l'éducation, les étudiants ont pris part à des discussions et en sont arrivés aux pistes de solution suivantes : favoriser une meilleure gestion des horaires de cours, réviser les prêts et bourses car ces derniers ne sont pas appropriés à la réalité de la vie, implanter des cours plus

dynamiques avec des approches différentes et plus près de la réalité des étudiants, obtenir des programmes de formation plus adaptés au marché du travail et des élèves, sensibiliser les jeunes à l'idée que l'on peut jumeler : plaisir et éducation, offrir dans les écoles secondaires des diplômes d'études professionnelles (DEP), et ce, dès le 3^e secondaire, favoriser les formations professionnelles, mettre en valeur les efforts de l'individu au lieu de la répression, créer et développer des liens sportifs entre les établissements scolaires qui généreront, par la suite, des liens entre les étudiants.

Par ailleurs, afin de contrer le décrochage scolaire, les pistes de solution des étudiants sont caractérisées par l'augmentation des activités sportives, par la présence des écoles «sport-études», par l'obligation de mettre en place un cours de formation sur les choix de carrière, par l'établissement de mises à jour des compétences des étudiants, par la révision des réformes imposées de l'apprentissage du français et finalement par le désengorgement des cégeps.

2^E CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ INTERSECTORIEL

CONSTATS :

- Les milieux défavorisés ne sont pas informés des ressources et des projets qui s'offrent à eux ;
- Les jeunes sont en constante exploration tant au niveau personnel que professionnel ;
- Insuffisance du nombre d'intervenants pour les jeunes en milieu scolaire ;
- Déficience au niveau de la circulation des informations ;
- Les quatre facteurs clés et déterminants sont : la jeunesse, la famille, l'école et la communauté ;
- Le travail-études est un moyen pour contrer le décrochage scolaire ;
- En 2007, il y aura des coupures quant aux subventions accordées. Cette situation inquiète grandement les intervenants et les enseignants ;
- Les employeurs ne sont pas suffisamment sensibilisés à la réalité des étudiants. Ils demandent un nombre d'heures de travail trop élevé pour la capacité des étudiants ;
- Les employeurs ont leur propre réalité. Ils manquent de temps pour assurer un suivi adéquat auprès des jeunes stagiaires ;
- Les Cégeps font face à une baisse de la clientèle en raison d'une population de plus en plus vieillissante, du faible taux de natalité et du décrochage scolaire ;
- Les jeunes d'aujourd'hui ont besoin d'être confrontés à connaître leurs connaissances et compétences ;
- Les besoins financiers des jeunes sont aujourd'hui plus élevés que les besoins en termes de compétences ;

- Les jeunes sont hyper consommateurs et veulent obtenir leur autonomie le plus rapidement possible. Cette réalité fait en sorte que le travail devient plus important que l'instruction ;
- Les jeunes d'aujourd'hui veulent du concret. Leurs valeurs ne sont plus les mêmes ;
- Aujourd'hui, c'est l'entreprise qui se doit d'être au service des jeunes et non le contraire ; (souplesse)
- Désengagement de l'entreprise privée face au décrochage scolaire. Cette dernière devrait avoir une préoccupation en raison de la pénurie de main-d'œuvre à court, moyen et long termes ;
- Existence du problème du décrochage scolaire au secondaire. En 2002, le taux moyen dans l'ensemble du Québec était de l'ordre de 37 %, tandis que le taux de décrochage pour cette même année en Montérégie Est gravitait autour de 25 %;
- Présence d'un retard scolaire important chez certains jeunes. Le dépistage et la sensibilisation sont des outils favorables pour contrer ces retards ;
- Carence importante au niveau de l'écriture et de la connaissance du français.

PISTES DE SOLUTION :

En matière de développement de liens entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie :

- Assurer la pertinence des projets, évaluer et valider les résultats et permettre une récurrence à l'égard des aides financières ;
- Mettre en place un système d'informations de veille régional pour connaître et intégrer les pratiques ;
- Avoir une vue d'ensemble de ce qui se fait dans les autres milieux en matière d'éducation ;
- Mettre en place un système réseau pour l'ensemble des institutions d'enseignement afin de faire circuler l'information sur les programmes offerts et les méthodes d'enseignement, les possibilités de carrière au niveau local et régional, etc. ;
- Établir une approche orientante ;
- Procéder davantage à l'évaluation des projets en répertoriant les projets existants et par la suite en validant leur pertinence ;
- Mettre en valeur la concertation entre les écoles, la famille, les communautés et les centres de santé et de services sociaux ;
- Encadrer davantage la famille ;
- Diminuer le travail en vase clos ;
- Valoriser et supporter les mécanismes en place. Éviter les duplications avec les ressources et les services existants ;
- Établir des liens concrets avec le milieu du travail et augmenter le nombre de visites en entreprise ;

- Établir des projets communs entre les commissions scolaires et les organisations du milieu ;
- Valoriser le rôle des parents dans la réussite des jeunes ;
- Établir une collaboration entre les commissions scolaires et les organismes spécialisés en immigration afin d'unir leurs efforts pour des services et des outils de travail plus efficaces ;
- Munir le territoire d'un service d'inscriptions des nouveaux élèves immigrants, suivi d'un service post-inscriptions avec les familles immigrantes et intégrer un service d'accompagnement (école-élèves-parents) afin de mieux gérer certaines problématiques ;
- Élaborer une situation d'apprentissage avec la participation de professeurs dans des domaines distincts afin qu'ils puissent faire connaître leur discipline. Ceci engendrerait une meilleure exploration professionnelle, mais aussi une plus grande motivation scolaire auprès des élèves.

En matière de prévention du décrochage scolaire :

- Assouplir les critères d'admissibilité dans certaines institutions d'enseignement ;
- Sensibiliser les jeunes au décrochage scolaire ;
- Travailler sur la motivation des jeunes, sur l'estime de soi et sur la confiance en soi ;
- Faire converger théorie et pratique ;
- Valider plus en profondeur les connaissances et les compétences des étudiants dans les écoles. Établir des stages avant même la fin des études. Ceci aiderait les étudiants à valider davantage leur choix de carrière ;
- Instaurer un réel modèle de la reconnaissance des acquis ;
- Informer les étudiantes et les étudiants des ententes favorisant la reconnaissance des acquis et les passerelles entre les programmes ;
- Intégrer aux bulletins scolaires une reconnaissance des étudiants impliqués dans un secteur donné pour une durée minimale de 60 heures au cours d'une session. Ceci dans le but de valoriser leur participation et leur implication ;
- Reconnaître les compétences des jeunes et leur diplôme non seulement par le biais des cadres d'enseignement, mais de mettre aussi en valeur leurs compétences par leur implication dans des activités sociales, communautaires, politiques, sportives, etc. ;
- Renforcer le système de «Reconnaissance de la persévérance chez les jeunes» ;
- Ouvrir un service interactif d'orientation et de coaching dans les écoles pour permettre aux jeunes de travailler sur leurs motivations et le développement d'un leadership personnel ;
- Instaurer des stages dès la 2^e année du secondaire afin que l'étudiant puisse valider si le secteur d'activités dans lequel il étudie correspond bien à ses compétences, ses ambitions et ses valeurs ;

- Concevoir pour les jeunes stagiaires des fiches personnalisées afin de mettre en valeur leurs apprentissages réels, et ce, pour qu'ils puissent mettre à profit leurs compétences lors de stages ;
- Convoquer la jeunesse à des colloques afin de dresser l'état de situation des entreprises ;
- Favoriser l'enseignement à distance par un encadrement spécifique et par un suivi ;
- Valoriser les métiers professionnels et scientifiques.



- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

4.4 Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

1^{RE} CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ JEUNESSE

L'insertion professionnelle est une orientation importante chez les étudiants, et dans cette optique, ils ont énuméré des pistes de solution en lien avec cette orientation.

Ainsi, celles-ci se traduisent par une plus grande adaptabilité des cours de formation au niveau de l'enseignement collégial afin que ces cours soient davantage en lien avec le marché du travail, par la suppression des cours de formation complémentaire au niveau collégial, par la révision de certains programmes de formation pour améliorer les cours actuels et par une réévaluation des cours de formation en français.

D'autre part, à l'égard des stages, ils ont aussi étalé de nombreuses pistes de solution telles que : la mise en place de stages à la fois pour les étudiants optant pour une formation technique que pour ceux à l'étape préuniversitaire, la participation à des stages de plusieurs journées dans différentes entreprises de la région, la diversification des stages afin que les étudiants puissent avoir une meilleure idée et compréhension de l'offre en lien avec les différents secteurs d'activités et la valorisation du rôle des étudiants au sein des employeurs.

Plus spécifiquement au niveau du marché du travail, les pistes de solution s'orientent vers l'obtention de références auprès des enseignants afin de faciliter l'entrée au marché du travail, la mise en place des «Journées carrières et d'information» qui seraient caractérisées par la présence d'étudiants universitaires qui informeraient les cégépiens de leur formation au niveau du baccalauréat, l'échange lors de rencontres avec

des gens présents sur le marché du travail qui partageraient leur point de vue sur l'emploi occupé, la présence de conférenciers, plus précisément, d'employeurs de différents domaines afin d'avoir une meilleure compréhension de leur entreprise et de leur métier, la formation de techniques plus spécialisées afin que les étudiants soient prêts à entrer sur le marché du travail, la mise en place de ressources aidant à la rédaction du curriculum vitae et finalement, la valorisation des jeunes diplômés auprès des employeurs potentiels.

2^E CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ INTERSECTORIEL

CONSTATS :

- L'estime de soi et la persévérance sont des facteurs clés de réussite ;
- Il est impératif de ne pas décloisonner les services mais plutôt de travailler en étroite collaboration pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Les jeunes ont des problèmes de choix et ne sont pas suffisamment préparés au monde du travail (et non seulement au marché du travail) parce qu'ils le connaissent mal, peu ou pas ;
- Les jeunes vivent plusieurs problèmes et échecs dans la société actuelle ;
- La connaissance des jeunes repose davantage sur les livres (la théorie) que sur l'expérience pratique ;
- Les jeunes n'ont pu s'adapter au système que la société leur a imposé. Il faut que le système s'adapte à eux afin qu'ils se reconstruisent une identité dont ils sauront être fiers ;
- Les programmes d'Emploi Québec en insertion professionnelle semblent ne pas être assez connus et développés ;
- Lacune existante dans les programmes d'employabilité pour les 16 - 17 ans ;
- Les programmes gouvernementaux sont actuellement trop rigides face aux besoins des jeunes ;
- Les stages sont des moyens déterminants pour le cheminement professionnel des jeunes.

PISTES DE SOLUTION :

En matière de l'amélioration de la préparation des jeunes au marché du travail :

- Sensibiliser les jeunes en bas âge en vue du marché du travail ;
- Établir des liens entre les exigences du travail scolaire et celles du monde du travail ;
- Soutenir et favoriser le travail de proximité ;
- Offrir aux jeunes immigrants la possibilité d'accéder à des formations professionnelles en lien avec les besoins en main-d'œuvre du territoire ;
- Intégrer des stages avec rémunération et possibilités d'embauche et de mentorat ;

- Favoriser les échanges entre professeurs et travailleurs dans le but d'établir des liens entre les compétences d'un programme et celles requises dans le monde du travail ;
- Mettre en place «le chantier d'accompagnement» qui favorisera une passerelle dans la connaissance des services pour les jeunes ;
- Mettre en place un service interpellant des étudiants et des retraités afin que les jeunes puissent avoir une meilleure compréhension des métiers et des professions ;
- Offrir un cours de préparation en vue d'un stage en entreprise. Ce cours aidera les étudiants à définir ce qu'ils veulent acquérir comme expérience de travail.

En matière de soutien de l'insertion professionnelle :

- Intégrer un nouveau modèle de mentorat, une nouvelle façon de faire ;
- Décloisonner les structures de formation destinées aux jeunes, aux adultes et la formation professionnelle ;
- Offrir la possibilité aux jeunes d'effectuer une mise au point positive sur leurs capacités et leurs aspirations ;
- Accompagner les jeunes dans l'identification de leur but scolaire et professionnel et leur fournir une formation adaptée à leurs besoins, sans que cette formation soit nécessairement liée à une formation académique, mais plutôt liée à une formation personnelle et sociale ;
- Favoriser une approche pédagogique centrée sur un cheminement continu marqué de succès progressifs et où les apprentissages académiques s'appuient sur les réalités concrètes du monde du travail en utilisant par exemple des «programmes d'initiation à la profession» ;
- Encourager au niveau local le métier des entrepreneurs ;
- Établir une démarche qui se traduit vers une complémentarité avec les services d'employabilité ;
- Miser sur les formations travail-études ;
- Offrir une flexibilité dans les horaires scolaires ;
- Concilier les expériences académiques et les expériences professionnelles et sociales ;
- Intégrer dans les écoles secondaires et collégiales, des garderies gratuites pour les jeunes filles mères afin qu'elles puissent avoir accès à l'éducation.



- Accroître la présence des jeunes dans la société

4.5 Accroître la présence des jeunes dans la société

1^{RE} CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ JEUNESSE

Finalement, dans le cadre de cette dernière orientation, les étudiants ont proposé les pistes de solution suivantes : mettre en place des clubs de politique dans les institutions d'enseignement et dans les municipalités offrant ainsi une plateforme qui leur permettra de s'initier aux prises de décisions politiques au sein de leur communauté, mettre en place tout au long de l'année des programmes de travail étudiants dans les municipalités (ex. : obtenir un emploi d'été dans les villes et poursuivre cet emploi à temps partiel au cours de l'année scolaire), créer des associations qui encourageraient les jeunes à prendre des responsabilités dans leurs milieux et favorisant leur implication dans la société, créer des associations jeunesse pour rassembler les jeunes de tous âges dans le but de favoriser le sentiment d'appartenance, interpellier les maisons de jeunes afin que ces organismes mettent en place des projets d'engagement pour la jeunesse, augmenter le nombre de centres reliés à la jeunesse, sensibiliser la jeunesse dans son ensemble pour que cette dernière s'implique dans les différents niveaux de la société et intégrer au secondaire, des cours de formation politique pour avoir une meilleure compréhension des enjeux.

De plus, encourager le retour des jeunes en région en injectant davantage d'argent dans les services, en offrant dans les régions éloignées des cours de formation d'études collégiales et universitaires, en adaptant le transport en commun dans les petites municipalités vers les grands centres, en optant pour une plus grande publicité et visibilité des régions éloignées, en procédant à des échanges étudiants entre les régions éloignées et les centres urbains, en développant concrètement des projets d'expansion des entreprises existantes et en favorisant la venue de nouvelles entreprises en région pour générer la création d'emplois.

2^E CONSULTATION : RÉSULTATS DU COMITÉ INTERSECTORIEL

CONSTATS :

- Les coûts et l'ampleur de l'organisation rattachés aux stages à l'extérieur du pays font en sorte que de tels projets sont offerts à un nombre limité d'élèves ;

- L'augmentation des emplois précaires dans les régions éloignées fait en sorte que les jeunes, étant appelés à changer d'emploi plus souvent, chercheront à s'établir près des grands centres pour éviter des déménagements domiciliaires fréquents ;
- Le gouvernement devrait donner plus de pouvoir aux municipalités et aux villes au sujet de la place des jeunes dans la société et avoir une plus grande flexibilité pour les petites municipalités ;
- Les villes doivent se questionner à savoir si leurs infrastructures sportives et du loisir sont en lien avec les besoins des jeunes.

PISTES DE SOLUTION :

En matière d'accroissement de la présence des jeunes dans la société :

- Établir dans chacune des villes et municipalités, des conseils municipaux jeunesse afin de favoriser la participation aux prises de décision par des jeunes et obtenir leur opinion sur les projets municipaux ;
- Encourager les municipalités à valoriser et à reconnaître les entrepreneurs de leur localité ;
- Poursuivre et augmenter la visibilité des possibilités d'engagement par affichage, envoi courriel, ou autres. Une personne du milieu doit assurer le lien avec le milieu social, économique et communautaire de sa région. Un événement pourrait être organisé afin de faire connaître les divers moyens de s'engager ;
- Afficher l'image des jeunes d'ici sur de grandes affiches publicitaires, dans les journaux et autres médias. Divers messages pourraient être véhiculés par exemple : l'importance de leur implication dans la société, le retour des jeunes en région, l'obtention d'un diplôme, l'obtention d'un emploi, et ce, dans le but qu'ils puissent se reconnaître et avoir un sentiment d'appartenance ;
- Accompagner les jeunes dans leur désir de s'engager. Plusieurs élèves éprouvent une faible confiance en eux. Les milieux scolaires sont tout indiqués pour mettre en place des moyens afin d'aider ces jeunes et contribuer au développement de leurs habiletés personnelles.

En matière d'accroissement de la présence des jeunes dans le monde :

- Poursuivre et développer l'accès aux projets de stages d'études à l'étranger ;
- Mettre en place des mécanismes afin de faciliter l'accès à ces expériences internationales à un plus grand nombre de cégépiens, d'étudiants ou de jeunes ;
- Faire connaître davantage les programmes en place pour maximiser la présence des jeunes dans le monde ;

- Se greffer à des réseaux internationaux afin que les étudiants puissent connaître les possibilités et les ouvertures de stage et d'emploi ;

En matière d'accroissement de l'engagement des jeunes dans leur milieu de vie :

- Reconnaître que l'engagement et l'implication contribuent à la formation des jeunes ;
- Reconnaître les jeunes qui s'investissent bénévolement dans d'autres milieux ;
- Miser sur la valorisation des jeunes entrepreneurs par le biais des médias ;
- Sensibiliser les partenaires et les organisations à l'importance de reconnaître les jeunes qui sont engagés.

En matière de favorisation du retour des jeunes en région :

- Créer des incitatifs pour le retour des jeunes en région ;
- Développer le sentiment d'appartenance des jeunes résidents dans les régions éloignées ;
- Acheminer par voie de communiqués, dans tous les établissements d'enseignement, les associations et organisations en lien avec la jeunesse, les investissements qui se font dans les régions éloignées ;
- Mettre en évidence la création, l'expansion et l'implantation de nouvelles entreprises dans les régions afin de favoriser le retour des jeunes.

5. Recommandations proposées

5.1 Les recommandations

Il est recommandé en matière de soutien offert aux jeunes :

- que les organisations publiques et/ou parapubliques et les entreprises privées travaillent en concertation sur des projets viables et en matière de développement durable ;
- d'allouer des aides financières pour des projets durables et à long terme ;
- de véhiculer une nouvelle image des aînés par une stratégie en lien avec la proactivité et une meilleure connaissance de ces derniers ;
- d'instaurer un système de veille portant sur la jeunesse afin de mieux véhiculer l'information sur les ressources existantes ;
- de réviser et bonifier la politique familiale travail-famille.

Il est recommandé en matière de santé et de bien-être des jeunes :

- d'établir des campagnes de sensibilisation et de prévention en matière de santé, d'alimentation et de problématiques sociales en lien avec la jeunesse, et ce, auprès des jeunes en bas âge, des élèves de niveau primaire et des parents ;
- de valoriser la nouvelle approche «École en santé» ;
- d'augmenter les heures de cours en éducation physique et être davantage axé sur la nécessité de faire des activités physiques ;
- de prolonger les heures d'ouverture en soirée des gymnases des écoles primaires, secondaires et des cégeps afin que la population puisse bénéficier des installations ;
- d'intégrer dans les villes et les municipalités une politique familiale et une politique jeunesse ;
- d'intervenir auprès des jeunes en difficulté par groupe d'âge et non par problématique ;
- d'améliorer les structures administratives dans les centres jeunesse et les organisations sœurs et assurer un meilleur suivi des jeunes quittant ces lieux d'intervention.

Il est recommandé en matière de réussite éducative des jeunes :

- de mettre en place un système de reconnaissance des acquis qui constitue un enjeu majeur en éducation permanente, en éducation des adultes et en formation continue ;
- de réviser le Code du travail afin d'y intégrer des règles facilitant la conciliation famille-travail-études ;

- de valoriser davantage l'éducation et en second lieu le travail par le biais de groupes jeunesse dans les milieux locaux afin de diminuer le décrochage scolaire ;
- de rendre accessible à tous «l'aide aux devoirs» afin que les élèves puissent obtenir un encadrement spécifique et une chance égale dans la réussite éducative ;
- de donner plus de latitude aux commissions scolaires afin de mieux répondre aux besoins locaux et régionaux tout en suivant les grandes lignes directives du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Il est recommandé en matière d'insertion professionnelle des jeunes :

- de sensibiliser les employeurs, par le biais des chambres de commerce et des organisations en développement économique et en employabilité, à accueillir un plus grand nombre d'étudiants en entreprise dans le but de diversifier et d'augmenter le nombre de stages des jeunes afin qu'ils puissent avoir une meilleure idée et compréhension de l'offre et des différents secteurs d'activités ;
- de mettre en valeur les programmes d'insertion professionnelle et d'employabilité d'Emploi-Québec ;
- de favoriser une approche pédagogique centrée sur un cheminement continu marqué de succès progressifs et où l'apprentissage académique s'appuie sur les réalités concrètes du monde du marché du travail.

Il est recommandé en matière de présence des jeunes dans la société, dans le monde et en région :

- de créer un poste d'agent de participation citoyenne pour chaque territoire de CRÉ ;
- d'intégrer dans les villes et les municipalités une politique jeunesse et des conseils municipaux jeunesse ;
- d'établir un système de veille dans les écoles, les bibliothèques et les organismes jeunesse en lien avec les organisations internationales pour favoriser l'ouverture et la présence des jeunes dans le monde ;
- de véhiculer davantage l'information et de faire la promotion sur les investissements et le développement socioéconomique des régions éloignées.

Par ailleurs, la CRÉ de la Montérégie Est recommande :

- de tenir compte en regard de la réforme «Le nouveau pédagogique» des besoins du milieu, des difficultés d'apprentissage chez les jeunes et des approches pédagogiques déjà utilisées par les enseignants ;
- d'orienter les organisations, les municipalités, les entreprises privées, les ministères et les individus vers un engagement de société à court terme afin d'augmenter leur contribution et de favoriser un Québec meilleur, en appliquant de nouvelles mesures pour le bien commun ;
- d'avoir une meilleure communication et circulation d'informations entre les ministères interpellés par la stratégie d'action jeunesse afin que les jeunes, les enseignants, les chefs d'entreprises et les familles puissent s'orienter vers une vision et démarche communes;
- de donner plus de pouvoir aux villes et aux municipalités afin de faciliter les prises de décisions ;
- de reconduire le FRIJ avec un mode de gestion régionalisé sur la base des territoires de CRÉ ;
- de confier, par souci de cohérence en regard à la nouvelle dynamique du développement régional apporté par l'adoption de la Loi 34⁵, les fonds de développement, tel que le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) à des structures imputables ;
- d'encourager les rencontres telles que celles organisées par la CRÉ de la Montérégie Est pour concerter les acteurs du milieu et pour dégager des solutions satisfaisant le plus grand nombre d'intervenants, et ce, de manière plus efficace et moins coûteuse.

⁵ Site Internet, gouvernement du Québec, www.gouv.qc.ca

Conclusion

L'objectif de la CRÉ de la Montérégie Est était au départ de connaître les principaux enjeux liés à la jeunesse. Par le biais de ces deux consultations, les étudiants et les intervenants du milieu ont exprimé avec transparence leurs positions et les enjeux auxquels ils font face. De cela, ont découlé des réflexions et des discussions qui ont permis de cerner et de définir certains constats.

Finalement, la CRÉ de la Montérégie Est salue la volonté du gouvernement du Québec, et ce, dans une perspective d'engagement en vue d'améliorer le soutien offert aux jeunes, d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes, de favoriser la réussite éducative des jeunes, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et d'accroître la présence des jeunes dans la société. Les recommandations de la CRÉ de la Montérégie Est et le rapport qui l'accompagne s'inscrivent dans une démarche qui a été élaborée en concertation avec les acteurs en présence. Nous espérons donc que ce rapport pourra contribuer aux décisions du gouvernement du Québec et certes, de produire une stratégie d'action constructive pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain.

Annexe 1 : – Composition du comité intersectoriel

Ouverture de la rencontre : M. Sylvain Berthiaume, directeur général, CRÉ Montérégie Est

Participants :

M^{me} Patricia Arnold, Cégep de Sorel-Tracy
M. Gilles Bacon, Les Entreprises Jeunesse de la Montérégie
M^{me} Geneviève Boisvert, Ville de Chambly
M^{me} Annie Bouchard, Carrefour jeunesse-emploi de La Vallée-du-Richelieu
M. Mario Chamberland, Loisir et Sport Montérégie
M^{me} Gisèle Desrochers, Table régionale des Aînés de la Montérégie
M^{me} Linda Dionne, CRÉ Montérégie Est
M. Michel Gauquelin, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
M^{me} Brigitte Gendron, Maison des jeunes St-Marc-sur-Richelieu
M. Alain Hébert, CSSS de la Haute-Yamaska
M^{me} Stéphanie Jetté, CRÉ Montérégie Est
M^{me} Lina Larivière, Commission scolaire du Val-des-Cerfs
M^{me} Marie-Claude Ménard, Forum Jeunesse Montérégie
M. Michel Poirier, CLD de Lajemmerais
M^{me} Line Robillard, SADC de la région d'Acton
M^{me} Martine Roy, Virage Carrefour jeunesse-emploi Iberville/St-Jean
M. Paul Sarrazin, Canton de Sainte-Cécile-de-Milton
M^{me} Pascale Vincelette, Réussite Montérégie

Participants ne pouvant être présents mais ayant acheminé leurs réflexions par courriel :

M^{me} Lorraine Dupont, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
M^{me} Monique Hébert, Commission scolaire des Patriotes
M^{me} Anne-Laure Pravert, Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska (SERY)

Annexe 2 : – Organisations ciblées par orientation pour former le comité intersectoriel

1^{re} ORIENTATION :

- FADOQ Région Richelieu-Yamaska
- Forum Jeunesse Montérégie
- Maison de jeunes St-Marc-sur-Richelieu
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec
- Table régionale des Aînés de la Montérégie
- Ville de Chambly, service communautaire

2^e ORIENTATION :

- Centre jeunesse Montérégie
- Centre de prévention suicide du Haut-Richelieu
- Centre de prévention suicide de la Haute-Yamaska, Granby
- Centre de santé et des services sociaux de la Haute-Yamaska, Direction des programmes de santé publique et d'action communautaire
- Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu Rouville
- Les Entreprises Jeunesse de la Montérégie
- Loisir et Sport Montérégie

3^e ORIENTATION :

- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- Réussite Montérégie

4^e ORIENTATION :

- Carrefour jeunesse-emploi de la Vallée du Richelieu
- Cégep de Sorel-Tracy
- Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi (COFFRE inc.)
- Commission scolaire des Patriotes
- Direction régionale Emploi-Québec – Montérégie
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)
- Virage Carrefour jeunesse-emploi Iberville/Saint-Jean

5^e ORIENTATION :

- AFS Interculture Canada
- Association étudiante du Cégep de Granby Haute-Yamaska
- Association étudiante du Cégep de Saint-Hyacinthe
- Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, Services à la vie étudiante et à la communauté
- Centre local de développement (CLD) de Lajemmerais
- Mairie du Canton de Sainte-Cécile-de-Milton
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région d'Acton Inc.
- Tourisme Jeunesse de Montréal